

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **mardi 14 juillet 2020** à compter de **13 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Est également présente :

Madame Céline LeBlanc, greffière

Est absente :

Madame Geneviève Braconnier, conseillère

**ADMINISTRATION**

209-07-20

**SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

**Considérant** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**Considérant** le décret numéro 717-2020 du 8 juillet 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 15 juillet 2020;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant qu'il** est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**Que** le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

**ADOPTÉE**

210-07-20

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

211-07-20

**RÈGLEMENT 1142-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1092-19 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'AIDE AUX SECTEURS RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, TOURISTIQUE ET AGRICOLE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NEW RICHMOND, ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT DE 364 000 \$, REMBOURSABLE SUR 10 ANS - PRÉSENTATION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT**

*Compte tenu de son intérêt avec ce point, le conseiller Monsieur René Leblanc, se retire des discussions et s'abstient de se prononcer sur le sujet.*

**Considérant que** le Conseil prend en compte le second projet du règlement relatif à un programme d'aide aux secteurs résidentiel, commercial, touristique et agricole sur tout le territoire de la Ville, portant le numéro 1142-20;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'adopter** un second projet du règlement modifiant le Règlement d'emprunt 1092-19 décrétant un programme d'aide aux secteurs résidentiel, commercial, touristique et agricole sur tout le territoire de la Ville de New Richmond, et pour ce faire un emprunt de 364 000 \$, remboursable sur 10 ans, lequel est identifié sous le numéro 1142-20.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1143-20 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PAVAGE ET DE CORRECTIONS DE CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN CYR NORD POUR UN MONTANT DE 76 468 \$, ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT ÉQUIVALENT, REMBOURSABLE EN 15 ANS - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT**

Le conseiller monsieur René Leblanc donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1143-20 décrétant des travaux de pavage et de corrections de chaussée sur une partie du chemin Cyr Nord pour un montant de 76 468 \$, et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en 15 ans.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

212-07-20

**ENTÉRINEMENT D'EMBAUCHE - PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES JARDINS SUR LA BAIE ET AIDE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES**

**Considérant que** par sa résolution 181-06-20, la Ville a entériné l'embauche de Julien Guerchouch, en date du 15 juin 2020, à titre de préposé à l'entretien des jardins sur la Baie et aide aux activités culturelles, pour la période estivale 2020;

**Considérant que** ce dernier a avisé la Ville qu'il devait terminer son emploi étant donné qu'il s'en était trouvé un autre à temps plein;

**Considérant qu'**un second processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche d'Alexandra Briand, à compter du 6 juillet 2020, à titre de préposée à l'entretien des jardins sur la Baie et aide aux activités culturelles, et ce, pour la période estivale 2020.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Étant donné que cette séance se tient à huis clos, aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 13 h 34.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière